

Chaingy ECHOES

Week end du 23 au 25 juin

2^{ème} ÉDITION

DU PETIT MONTMARTRE

BUDGET 2017



95



MAI 2017

E ITO

du Maire



2017 restera peut-être dans l'histoire de notre commune.

Au 1^{er} janvier, nous sommes entrés dans la communauté de communes des Terres du Oal de Loire,

le 7 mai, nous avons choisi le président de la République, le 18 juin, nous élirons notre député,

et le 24 septembre, avec d'autres conseillers, nous désignerons notre sénateur.

Et Chaingy dans tout ce remue-ménage ?

Chaingy continue de progresser sagement, quels que soient les bouleversements autour d'elle.

Les enfants de la maternelle découvriront à la rentrée un nouveau bâtiment. Le Plan Local d'Urbanisme examine les moyens du développement maîtrisé mis à mal par les lois sur l'urbanisme.

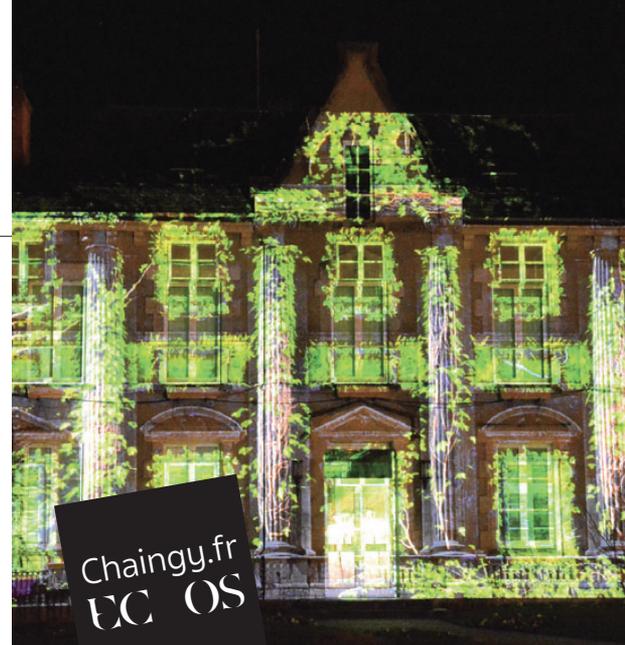
La zone d'activités des Pierrelets, qui appartient désormais à la CCTOL, voit l'installation de nouvelles entreprises. Les bâtiments publics s'adaptent aux personnes à mobilité réduite. Des routes sont réparées, voire entièrement refaites. Les espaces publics sont entretenus sans pollution.

Tout ceci se fait avec un budget de plus en plus contraint par l'Etat qui, non seulement réduit les dotations issues de nos impôts, mais de plus nous ponctionne au profit d'autres communes peut-être mal gérées.

La vie de maire n'est pas « un long geuve tranquille » mais un combat de tous les jours.

Merci à vous, engagés dans les associations, merci à tous les agents de la commune pour leur soutien permanent.

Jean Pierre Durand



SO AI E

Rétrospective	P. 3
Conseil de jeunes	P. 3
Événements	P. 4
Oivre ensemble	P. 5
Travaux	P. 6
Jeunesse	P. 7
Dossier	P. 8 et 9
Lumière sur...	P. 10
Oie économique	P. 11
Oie associative	P. 12 et 13
Oie sportive	P. 14
Tribune libre	P. 15
au fl du conseil	P. 16

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean-Pierre Durand

Commission Information :

Michel Faugouin, Clarisse Carl, Cathy Gay, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guigliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal mai 2017.

Conception et réalisation :

Artfreely - Crédits photographiques : © Getty Images, Photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

AV I

Bateau
fleuri
par
les TAP



Fête Florale



Le Portugal
à l'honneur
de la
Fête Florale



31^e Fête Florale



Remise des prix des Maisons Fleuries



Chasse aux oeufs

A S

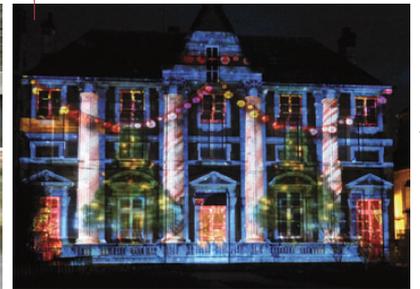
Journée découverte des métiers
de l'environnement par la MFR



La Loire Propre à Chaingy



Démonstration de mise
en lumière de la Mairie



Cérémonie du 8 mai



Critérium fédéral de Tennis de Table



Action de prévention par la Police
Municipale à la MFR

CO SEI E E ES

Un projet vidéo pour le Conseil des Jeunes sur le harcèlement

Le Conseil des Jeunes de Chaingy travaille à la réalisation d'un projet vidéo sur le thème du harcèlement en partenariat avec la Police Municipale. Ils se sont réunis de nombreuses fois afin d'en définir les objectifs, rédiger un scénario et se distribuer les rôles.

Si les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables pour les adolescents, les moqueries, le harcèlement, les insultes sont malheureusement monnaie courante et font de nombreuses victimes. Le Conseil des Jeunes l'a bien compris et aimerait sensibiliser les jeunes grâce à cette démarche.

Dans les semaines à venir, ils monteront leur film et réfléchiront à la façon de le distribuer.

EVE E E TS

Le Petit Montmartre à Chaingy du 23 au 25 juin prochain



Le temps d'un week-end, venez rencontrer de nombreux artistes et partager la qualité de leur savoir-faire. Le territoire est riche de talents. Le Petit Montmartre est l'occasion de les découvrir.

Cette année encore, le bourg prendra des airs de Montmartre avec son orgue de barbarie, ses peintres, sculpteurs et photographes.

Dès le vendredi 23 juin, Volga-Loire lancera en musique cette deuxième édition dès 20h sur la Place du Bourg. Musique et chants traditionnels russes, ukrainiens, tziganes vous garantiront une ambiance folklorique et conviviale.

C'est quoi le programme ?

Vendredi 23 juin

Volga-Loire Concert gratuit à 20h
Musique et chants traditionnels russes, ukrainiens, tziganes.

Samedi 24 juin

Exposition d'Art d'artistes locaux de 15h à 21h
dans la Salle du Conseil, Salle Paroissiale,
Salle de réunion et Eglise

Dimanche 25 juin

Marché gastronomique de 9h à 12h30
sur la Place du Bourg

Aubade de l'Ecole de Musique à 11h

Exposition d'Art d'artistes locaux de 9h à 19h
dans la Salle du Conseil, Salle Paroissiale,
Salle de réunion et Eglise

Concert de l'Ecole de Musique à 15h
dans l'Eglise

Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie www.chaingy.fr ou rejoignez-nous sur la page facebook de la ville sur Ville de Chaingy



Disturbances de voisinage : quels sont vos droits et obligations ?



Le bruit de voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent et il est possible de vivre davantage à l'extérieur de la maison. Mais il arrive parfois que cette qualité de vie soit troublée par les bruits environnants.

Comptant sur le civisme de chacun afin d'éviter les conflits et conserver une bonne entente de voisinage, voici quelques rappels concernant la réglementation en vigueur sur notre commune.

« Extrait de l'arrêté municipal du 31 mars 1999 »

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués Eue :

- ▶ Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- ▶ Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ▶ Dimanches et Jours fériés : uniquement de 10 h à 12 h

En cas de plaintes déposées à la mairie, les policiers municipaux sont assermentés pour dresser un procès-verbal relatif au bruit.

Réglementations et gestes citoyens : le brPlage

Certains feux sont autorisés toute l'année sous certaines conditions :

- feu pour méchouis ou barbecues, feu de camp, feu de la Saint-Jean
- Les travaux par points chauds, travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques
- Artifices de divertissement (fusées d'artifices, feu de Bengale, pétards).

D'autres types de feux sont également autorisés sous conditions mais accompagnés d'une période d'interdiction du 1^{er} juillet au 30 septembre (sans dérogation) :

L'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière par les propriétaires ou les occupants de terrains boisés, Déchets végétaux agricoles ou assimilés. L'écobuage, soumis à déclaration préalable en mairie (voir modèle d'imprimé en annexe de l'arrêté).

(nous vous rappelons qu'il subsiste des interdictions permanentes :

- Lanternes célestes chinoises
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers et déchets verts dits de jardin (biodegradables sur place).

Elections législatives : dimanches 11 et 18 juin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour une procuration, le mandant peut se rendre dans un commissariat de police ou de gendarmerie ou encore dans un tribunal d'instance (avec copie de la pièce d'identité et les informations d'état civil du mandataire). Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Enquête SEE

L'SEE réalise entre mai et juin une enquête sur les ressources et les conditions de vie. Les ménages concernés seront contactés par Mme PAOLIN, enquêtrice de l'SEE, munie d'une carte officielle. Ils seront prévenus par courrier.

7^{ème} Traversée d'Orléans

DIMANCHE 23 JUILLET 2017

ORGANISATION
Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret

9H Rassemblement - Parc des Expositions d'Orléans
10H Départ - Passage Avenue de la Moulière, Avenue Dauphine, Avenue St-Mesmin, Passage à St-Pryvé-St-Mesmin, St-Hilaire-St-Mesmin, Marceau-aux-Près, Cléry-St-André, Neuang-sur-Loire, Baccot, Reisse-sur-Neuvers, Chaingy...
12H Parc de Bel Air à Ingré
15H Retour par La Chapelle-St-Mesmin, les Quais de Loire, St-Jean-le-Blanc.
16H Parc des Expositions d'Orléans
14H Défilé de tracteurs anciens, arrivée et présentation Quai du Château (face aux bateaux), présentation de véhicules anciens de Pomplers.
16H30 Défilé et retour vers le parking du Parc des Expositions d'Orléans où tous les participants, véhicules et tracteurs seront rassemblés.

Orléans Mairie 100 ans d'Ingré

www.anciennes-automobile-club-loiret.fr • club.vehiculesanciens45@numericable.fr

7^{ème} Traversée d'Orléans

Le dimanche 23 juillet entre 10h et 11h30, c'est près de 300 véhicules anciens qui traverseront Chaingy (venant de Huisseau en direction d'Ingré par la rue de la Roue).

Un véritable musée vivant ! Pour plus d'informations, consultez le site www.anciennes-automobile-club-loiret.fr

! bjectif D  ero phyto  



De/ uis le 1^{er} jan5ier, l'interdiction des produits phytosanitaires concerne d  ormais les collectivit  s territoriales et les   tablissements publics. Afin d'entretenir les espaces verts accessibles au public, il faudra dor  navant user de patience et d'astuces. Face aux enjeux environnementaux et de sant   publique, la volont   politique visant    r  duire l'usage des pesticides est aujourd'hui marqu  e. Tous les utilisateurs de pesticides (collectivit  s et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en   uvre des solutions alternatives sans pesticides.

C'est aussi un changement pour les cambiens qui vont devoir apprendre    vivre avec des herbes folles sur les trottoirs.



ouvelle signal  tique dans le Bourg

Le mois de mai a   t   propice au renouvellement des panneaux indicateurs (b  timents et   quipements communaux, parkings).



Les travaux de l'  cole maternelle

A la rentr  e, les petits cambiens auront le privil  ge d'inaugurer pour cette premi  re rentr  e la nouvelle   cole maternelle. Les travaux de construction se termineront    la fin juin. Le d  ménagement des anciens pr  fabriqu  s aura lieu d  but juillet pour pouvoir d  buter le d  samiantage. Le mois d'ao  t sera favorable    la cr  ation de la cour de r  cr  ation.



Une annexe    la maison param  dicale

Depuis son ouverture, une podologue-p  dicure partage le m  me cabinet que l'infirmi  re dans la maison param  dicale. Gr  ce    des travaux d'am  nagement, un cabinet lui sera enti  rement d  di      partir de cet   t   lui offrant par la m  me occasion une salle d'attente. Ce m  me am  nagement a permis aussi la cr  ation d'un autre cabinet, encore vide    ce jour, il permettra    un nouveau professionnel de sant   de pouvoir s'installer sur Chaingy.

' ie colaire

Rentrée à la maternelle

Les enfants fréquentant la crèche et arrivant en petite section à la rentrée prochaine viendront visiter l'école et se familiariser avec une classe le mardi 13 juin.

Une réunion d'information pour les parents des futurs petite section, accompagnés de leur enfant, suivi d'une visite des locaux et pour terminer d'un godter dans la cour pour faire connaissance se déroulera le lundi 19 juin à 15h.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant en petite section, contactez Mme ABEDEDO au 02 38 80 65 69.

Découverte du collège par les CM2

Les CM2 des classes de Mesdames PARIS et BOC+UE pourront se préparer à leur rentrée au collège dès le mois de juin. Au programme, visite du collège et du CDI, participation à un cours et repas au self. Comme chaque année, les classes de 6e et de CM2 participeront à un « rallye maths ».



Le saviez-vous ?

Le BAFA, comment ça marche ?

Le BAFA est un premier pas vers le métier de l'animation. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents, en accueils collectifs de mineurs.

Si vous avez 17 ans et que vous souhaitez obtenir ce diplôme, vous pouvez suivre la formation générale à Chaingy (à la MFR) ou dans d'autres centres dans le Loiret sur une durée de 8 jours. Cette formation permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation dans les Accueils Collectifs de Mineurs.

Pour plus d'informations :
Familles Rurales Centre 02 38 81 27 37
ou sur www.famillesrurales.org/centre



Ados, Que faire / pendant les vacances

Cet été, le Club Ados, Accueil de Loisirs 11-14 ans pour les collégiens, sera ouvert du 10 juillet au 04 août. Les inscriptions se font à la semaine, avant le 15 juin 2017, en Mairie ou à l'Espace Jeunesse. Pour la semaine, possibilité d'inscription à la demi-journée (14h00-18h00) ou à la journée (10h00-18h00 avec repas du midi) : ces horaires seront variables en fonction des sorties et activités proposées.

Les activités : Jeux collectifs, phone holder, masking tape, cubee craft, récup' & co, face/hand painting, parodies de pubs, sports (base-ball, ultimate, hockey sur roller, volley-ball, gaélique-football, olympiades), café forum, chasse au trésor

Les sorties (sous-réserve) : Pump Trampoline Arena, karting, kayak sur la Loire, OTT en forêt

Le mini-camp (du 24 au 28 juillet) : Base de Loisirs de Buthiers (77) : Piscine, mini-golf, escalade, vélos funs, parcours aventure

Plannings d'activités et fiche de demande d'inscription (retour avant le 15 juin 2017) disponibles sur : www.chaingy.fr rubrique « Club Ados ».



L'Armée de l'Air recrute

En 2017, l'armée recrute tous les jeunes intéressés âgés de 17 à moins de 25 ans. Chaque année, elle recrute et forme plus de 2000 personnes dans plus de 50 métiers.

- De niveau de 3^{ème} à BAC PRO : militaire technicien de l'air
- A partir du BAC : Pilote ou sous-officier.

Pour plus d'informations, contacter le Bureau air du CIRFA d'Orléans, 2 rue Fernand Rabier à Orléans.
Tél : 02 38 65 36 20.

Compte administratif 2016

Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars 2017, le compte administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2016.

Le résultat de clôture s'élève à 511 905,96 € et correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement dégage un excédent de 739 670,28 €.

Depuis 2008, la capacité d'autofinancement reste très attractive puisqu'elle se chiffre à plus de 700 000 €.

Ce bon résultat pour 2016 provient du dynamisme de nos recettes liées aux services de la petite enfance, de la jeunesse, et de la restauration scolaire.

En effet, cette augmentation a permis d'adsorber la baisse de nos dotations perçues par l'Etat, et la hausse du fonds de péréquation que la collectivité est tenue de verser. (Nos frais de personnel ont augmenté sensiblement. Cette hausse est liée par la reprise en régie pour une année complète du service de la restauration scolaire et par l'embauche d'agents pour le nettoyage des locaux.

Auparavant, ces services étaient réalisés par des sous-traitants, d'où une économie au niveau des charges à caractère général.

Ce maintien de la capacité d'autofinancement pour les années à venir est une priorité. Elle assure une situation financière favorable et permet d'investir, sachant que ces investissements, pour les trois prochaines années, devront être plus raisonnables en moyenne par rapport à ceux réalisés en 2014 et 2015.

Vous trouverez dans cette présentation, le bilan budgétaire de l'année 2016 et les projections pour 2017.

- action De Fonctionnement

DEPENSES	3 887 169 H
Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien, communication, prestataires extérieurs etc...)	976 943 €
Charges de personnel	2 086 670 €
Atténuation de produits	270 110 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux Associations, etcZ)	179 110 €
Charges financières	116 424 €
Charges exceptionnelles	3 773 €
Opérations d'ordre entre sections : (Amortissements des immobilisations)	254 139 €

RECETTES	4 399 075 H
Atténuation de charges	17 370 €
Produits des services	496 518 €
Impôts et taxes	3 093 764 €
Dotations et subventions	668 638 €
Autres produits de gestion courante	38 400 €
Produits exceptionnels	37 980 €
Opérations d'ordre entre sections	46 405 €

Résultat de clôture fonctionnement 2016 + 511 906 H

- action d'Investissement

DEPENSES	1 471 457 H
Opérations d'équipements	1 011 394 €
Dont : Polyèdre + voirie	206 961 €
Extension école maternelle	443 501 €
Marché d'entretien voiries	123 202 €
Travaux restaurant scolaire	56 983 €
Préau école élémentaire	53 997 €
Travaux Cerisaie	31 832 €
Remboursement du capital des emprunts	413 658 €
Opérations d'ordre entre sections/autres dépenses	46 405 €

RECETTES	2 211 127 H
Dotations Fonds divers Réserves	1 277 287 €
Subventions d'équipement	79 701 €
Emprunts et dettes diverses	600 000 €
Opérations d'ordre entre sections	254 139 €

Résultat d'investissement 2016 + 739 670 H

! orientations budgétaires 2017

Adopté à la majorité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars 2017, le budget primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2017. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de recettes.

- action De Fonctionnement

DEPENSES 4 318 800 H

Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien, communication, prestataires extérieurs etc..)	1 166 132 €
Charges de personnel	2 168 650 €
Atténuation de produits	270 000 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux Associations etc..)	183 850 €
Charges financières	115 000 €
Charges exceptionnelles	4 930 €
Opérations d'ordre entre sections (amortissements immobilisations)	275 600 €
Virement à la section d'investissement	134 638 €

RECETTES 4 318 800 H

Atténuation de charges	12 000 €
Produits des services	449 160 €
Impôts et taxes	3 085 900 €
Dotations et subventions	623 500 €
Autres produits de gestion courante	36 840 €
Produits exceptionnels	7 000 €
Opérations d'ordre entre sections	104 400 €

- action Investissement

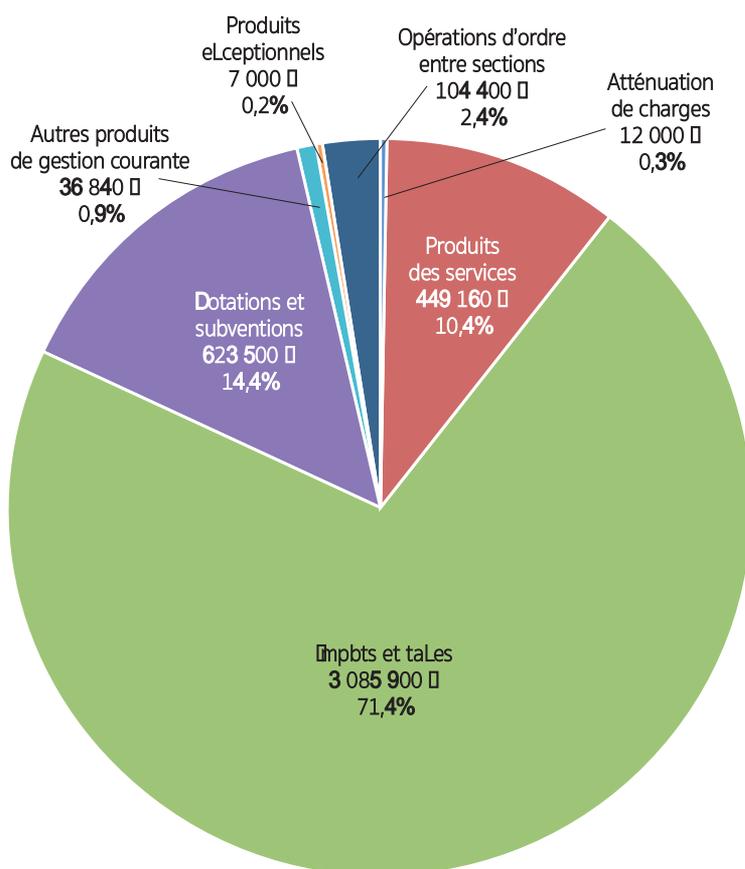
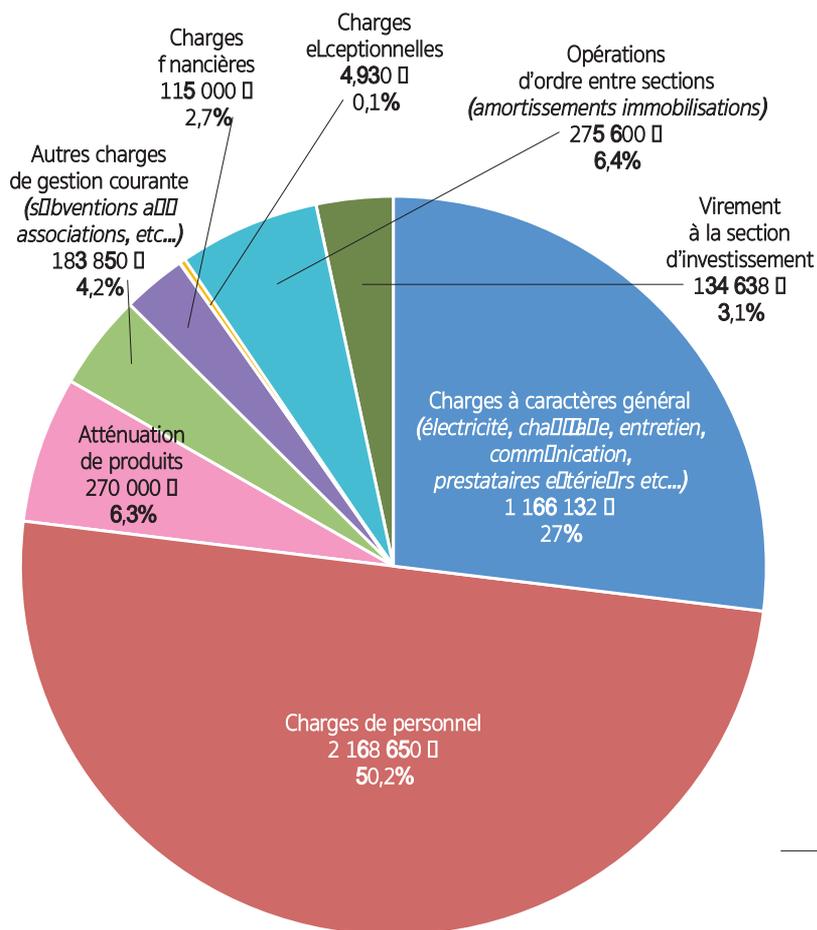
DEPENSES 3 063 000 H

Opérations d'équipements	2 628 865 €
Dont : Bâtiment école maternelle	1 167 003 €
2° tranche rue des Cigales	410 800 €
Travaux de voiries	145 000 €
Bâtiments (hangar, local podologue)	201 000 €
Extension réseau eaux pluviales	59 000 €
Maîtrise d'Uuvre classes élémentaire	50 000 €

Remboursement du capital des emprunts	270 000 €
Opérations d'ordre entre sections	104 400 €
Autres dépenses	59 735 €

RECETTES 3 063 000 H

Résultat d'excédent reporté	1 009 416 €
Dotations Fonds divers Réserves	889 906 €
Subventions d'équipement	259 600 €
Emprunts et dettes diverses	259 840 €
Autres diverses recettes	64 000 €
Virement de la section de fonctionnement	134 638 €
Produit de cession	170 000 €
Opérations d'ordre entre sections	275 600 €



La nouvelle Communauté de Communes Les Terres du Val de Loire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCTVL regroupe 25 communes.



Cette structure intercommunale est issue de la fusion des Communautés de Communes du Val des Mauves, du Canton de Beaugency, du Val d'Ardoux et de la Beauce oratienne (Loir-et-Cher).

Ce territoire regroupe, à l'ouest de l'agglomération orléanaise, près de 50 000 habitants partageant le même bassin de vie allant de la Beauce aux forêts de Sologne, en passant par les bords de Loire, les vergers et les vignes.

■ Les compétences

- Aménagement du territoire par la mise en place des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales)
- Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (au 1^{er} janvier 2018)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages (SMIRTOM)

Nous vous rappelons que la commune de Chaingy bénéficiait d'un taux réduit par rapport aux autres communes situées dans le périmètre de ce syndicat des ordures ménagères (SMIRTOM), grâce à la présence d'une déchetterie sur notre territoire. Le taux appliqué pour ces autres communes est de 12 %. En 2017 ce taux passera à 11 % pour notre collectivité pour atteindre les 12% en 2018.

Le samedi 6 mai dernier, près de 200 élus du territoire se sont réunis au cours d'un séminaire au Polyèdre pour aborder les évolutions et harmonisations des missions qui seront étudiées dans le but de développer les services proposés à la population. Le Conseil Communautaire dispose d'un délai de deux ans pour décider de l'exercice des compétences supplémentaires. Il s'agit des compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi.



■ Les vice-présidents

- Présidente : Pauline Martin
 1^{er} Vice-Président : David Faucon
 2^{ème} Vice-Président : Michel Beaumont
 3^{ème} Vice-Président : Gérard Cognac
 4^{ème} Vice-Président : Jean Pierre Durand
 5^{ème} Vice-Président : Anna Lamboul
 6^{ème} Vice-Président : Bernard Espugna
 7^{ème} Vice-Président : Jean-Marie Corniere
 8^{ème} Vice-Président : Anita Benier
 9^{ème} Vice-Président : Philippe Rossignol

La commune de Chaingy est représentée par deux élus Clarisse Carl et Laurent Laubret.

BOULAND ELAGAGE : un professionnel du paysage



Fondée en 2004, l'entreprise Bouland Elagage a déménagé en février 2017 et s'est installée dans la 3AC des Pierrelets. Forte de ses 8.654 m² savoir-faire et professionnalisme sont au rendez-vous. L'entreprise, composée de 6 salariés, propose de nombreux services :

- taille, élagage et abattage d'arbres,
- rabotage de souches,
- broyage forestier et débroussaillage,
- évacuation de différents déchets et recyclageZ

En raison d'une demande de plus en plus croissante, l'entreprise crée sa filiale « Bouland Jardinage Services » en mai 2012 proposant ainsi l'entretien des jardins de particulier (déductible des impôts).

Pour plus d'informations :

BOULAND ELAGAGE SARL

19 rue René Rose - 3A des Pierrelets - 45380 Chaingy

Tél : 02 38 88 98 97 - Site internet : www.bouland-elagage.com

En bref



La société Rochegude, 24, avenue des Pierrelets, 45380 Chaingy est en cours de liquidation. Le stock de produits minéraux (sable, calcaire, terreau en vrac, graviers décoratifs) a été repris par « La Croix Noble », M. Pierre-Louis Beaudenuit, 6 - 8, rue René Rose, 45380 Chaingy.

Tél. 02 38 43 61 22 - Fax 02 38 72 19 28

Commerçants de Chaingy

Fermeture pour congés 2017

Pharmacie du Centre

Ouverture en juillet et août
du Lundi au vendredi : 9h - 12h30
et 14h30 - 19h30 - Samedi de 9h
à 12h30

Boulangerie / Pâtisserie Colomy

Fermeture du 17 juillet au 6 août
inclus

Le Fournil des Mauves

Fermeture du 7 août au 29 août

Boucherie / Epicerie Cambienne

Fermeture du 7 août au 28 août

Maison de la Presse / Tabac

Fermeture du 7 août au 20 août

Café / Restaurant de la Place

Fermeture du 31 juillet au 20 août

Le Cambien F Bar / PMU

Fermeture du 18 septembre
au 1^{er} Octobre

Coiffure

Fermeture du 1^{er} août au 15 août
inclus

Constant Coiffure

Ne ferme pas

Source de beauté

Fermeture du 14 août au 30 août

Espace beauté et bien-être

Le mois d'août

VIE ASSOCIATIVE

De la photographie artistique, et pourquoi pas vous ?

Depuis 13 ans l'association CIM 45 propose à ses adhérents de nombreux ateliers : informatique, nouvelles technologies et photographie. Si depuis quelques années « l'atelier image » rencontre un vif succès, l'association souhaite dès la rentrée prochaine mettre en place un nouvel atelier pour les plus curieux !

Grâce aux nouvelles technologies, nombreux sont ceux qui s'intéressent de plus en plus à la photographie. Si très souvent cette pratique se limite à des prises de vue dans le cadre privé, de nombreux talents cachés sommeillent encore.

L'association, avec le concours de Lucien Martinot photographe, dispensera des cours de photographie. Faire passer un message, une émotion, éveiller à la sensibilité de l'image, en présentant les travaux de photographes connus, participer à des séances de prise de vue, approfondir ses connaissances dans le traitement de l'image, tels seront les objectifs de ce cours. Cette nouvelle activité s'adresse à tous !



Réunion d'information le samedi 17 juin de 14h à 17h au CAC
Club Informatique et Multimédia 45
Tél : 06 88 71 90 12 / Courrier : contact@cim45.fr
Site : www.cim45.fr



Inauguration du bassin paysager de la MFR de Chaingy

Les élèves de CAPa jardiniers-paysagistes 2^{ème} année ont inauguré, le Vendredi 28 Avril 2017 à 10h leur réalisation, un bassin paysager, en présence de Stéphane SOULAS, Responsable Marché - Espaces Verts - Environnement à la CAAHMRO. C'est grâce à ce partenariat que le projet a pu être initié et notamment avec la fourniture de la bêche.

Cette création vient en complément du travail effectué en stage mais également en cours, dans le cadre du Module d'Initiative Professionnelle : Réaliser des travaux d'entretien de berges et de zones humides. **C'est le principe même de l'alternance : à partir du vécu, construire de la connaissance, du savoir-faire et aussi du savoir être.**



Une randonnée familiale : faites une bonne action

L'association TOM POUSSE organise le **dimanche 11 juin** au bassin des trois collines une randonnée familiale et caritative ouverte à tous :

5 km (5 euros : départ entre 7h et 16h), 15 km et 25 km (7 euros ; départ entre 6h et 10h).

Sur place un « village départ » sur le thème du Western entre 10h et 16h : parcours d'obstacles chronométré pour les enfants (2 euros), parcours poney, stand photo, danse country à 11h. Restauration sur place.

L'objectif de l'association pour cette année 2017 est de récolter des fonds pour offrir à Tom une tablette interactive qu'il pourra piloter avec les yeux, un moyen pour lui de se faire comprendre par tous, et pas uniquement par sa famille proche et son équipe pédagogique.



Exposition à la salle paroissiale : 10 et 11 juin

Les artistes de Béaire vous donnent rendez-vous pour une exposition à la salle paroissiale des plus jeunes talents de l'association **les 10 et 11 juin prochain.**

Si vous êtes intéressés et souhaitez intégrer l'association : artistesdeberaire45@gmail.com

Il n'y a pas de philatélie mais des philatéliers

Chacun collectionne comme il le désire, l'important est d'y trouver du plaisir. C'est ce que le Club Philatélique et Numismatique de Chaingy nous enseigne. Pour mieux conserver vos timbres, il est impératif de les ranger dans des classeurs prévus à cet effet. Vous pouvez les classer soit par pays, soit par thème. Avant de découper une enveloppe affranchie, vérifiez si les marques postales ont un intérêt ! Si c'est le cas, il faut garder l'enveloppe entière. On doit soigneusement décoller les timbres avant de les classer. Enfin, il convient de tenir les timbres au sec pour éviter toute adhérence et dans un lieu aéré.

La philatélie réside également dans les échanges d'informations. De nombreux blogs sont disponibles sur internet, mais privilégiez le contact humain. Vous pourrez certainement trouver d'autres collectionneurs proches de chez vous mais aussi au club philatélique de Chaingy.

Le CPNC se réunit le 2^{ème} vendredi à 20h30 et le 4^{ème} mercredi à 15h00 de chaque mois au CAC.

De nouveaux projets pour le C.H.A.D

Après avoir animé, piloté, conduit de nombreux projets, Jacques WILLEMEZ, président du C^{AD} depuis le 23 mars 2013 a choisi de laisser sa place en 2017. Les adhérents ayant renouvelé leur confiance aux administrateurs sortants, le changement se fera dans la continuité des actions engagées, tous les membres du conseil d'administration de 2016 continuant à animer le C^{AD}.

Seul Daniel C^{ARTIER}, qui nous a quittés au début de cette année, ne pourra apporter son éclairage pertinent et toujours bienveillant aux futurs projets. Tant que sa santé le lui a permis, il a activement participé à la préparation de l'exposition sur Les métiers à Chaingy de 1793 à nos jours qui s'est tenue fin janvier dans la salle des fêtes. Lors de cette exposition, de nombreux vieux outils, des témoignages familiaux sur des métiers exercés autrefois dans notre commune, comportaient des témoignages d'entrepreneurs actuels, des éclairages particuliers sur quelques métiers, ainsi que des généalogies familiales. Plusieurs classes de l'école primaire de Chaingy y ont participé, le lundi, découvrir cette richesse documentaire. A la suite de cette exposition, une ou plusieurs éditions sont prévues.

En vue d'un prochain projet, le CHAD est en train de recruter tous les instituteurs ayant exercé à Chaingy. Vous pouvez aider l'association : informations, témoignages, photos, vidéos sont à adresser à Geneviève SORNIQUE / par mail à Geneviève.sornique@aliceadsl.fr ou / par téléphone : 02 38 88 98 40.



Le temps s'en mêle, nouveau spectacle du Gin3go

La compagnie du Ginkgo invite tous les Cambiens et les Cambiennes, les autres aussi d'ailleurs, à venir assister à son spectacle de fin d'année, bilingue, français, langue des Signes Française : **Le temps s'en mêle** le **samedi 17 juin 2017** à 20h30 à la salle des fêtes de Chaingy. Entrée gratuite - buvette payante.



Fête nationale le 13 juillet

Le traditionnel repas champêtre de la fête nationale, cet événement cher aux cambiens, c'est l'association « Chaingy Animation » qui vous le propose ! Ce sera **Jeudi 13 Juillet 2017**, au complexe sportif Lucien Grignoux.

Au programme, un apéritif servi, à partir de 18h30, suivi du **repas traditionnel** sous les tentes.

Le feu d'artifice, attendu de tous, sera tiré à 23 heures, suivi d'une soirée dansante sur l'esplanade sportive, avec buvette à disposition.

Un coupon de réservation pour le repas avec le choix du menu, sera distribué dans les boîtes aux lettres fin juin.

Pour marquer cet événement à Chaingy, venez nombreux partager ces moments de détente !

VIE S O TIVE

Tournoi de tennis de table

L'ASTTC organise son tournoi de fin de saison le **samedi 1^{er} juillet** à 14h30 au Polyèdre. Celui-ci est gratuit, ouvert à tous (licenciés et non licenciés). Un bon moyen de passer un moment convivial en s'amusant !

LECSAF : La bouge C

Les résultats du Club en quelques mots :

Equipe	Classement au 25/04
Senior 1 – 3 ^{ème} div	1 ^{er} (49 pts – 2 nd 35 pts) A noter : 91 buts marqués !
Senior 2 – 4 ^{ème} div	6 ^{ème} (27 pts – 7 ^{ème} 21 pts)
U15 – 2 ^{ème} div	3 ^{ème} (12 pts – 4 ^{ème} 4 pts)
U13 – 1 ^{ère} div	1 ^{er} (12pts – 2 ^{ème} 10 pts)
U13 – 3 ^{ème} div	6 ^{ème}
U7-U9-U11	Pas de classement

A noter la qualification en 1/2 finale de la coupe Sauvageau contre Saran pour notre équipe Sénior 1 !

Les U13 qualifiés pour la finale départementale terminent à la 12^{ème} place parmi les 16 meilleures équipes du Loiret sur les 50 engagées. Nabil ARAIBAT, leur coach, au 1^{er} plan, est heureux !



Les U11 et U13 au tournoi national de Montrésor (37) – 16/04/2017.

Le club va recevoir prochainement le renouvellement de son label Ecole de foot après avoir passé avec succès l'audit du District le 26 mars dernier, gage de qualité des structures et de l'encadrement.



Les U7 et les U9 au tournoi de Ladon



Le samedi 13 mai, de nombreuses animations ont permis de faire découvrir le football féminin.



Les U15F



Les U11F

Le club vous donne rendez-vous : **Dimanche 18 Juin – 13h : Super Loto**
Plus de 3 500 € de lots ! 1100 € en bons d'achats, dont 1 de 500 €, électroménager...

300 participants attendus ! Une belle réussite que le club veut renouveler - salle François Villon de St-Ay (à côté de la bibliothèque) – infos sur notre site www.ecsaf.fr

4€ la carte, 16€ les 5 et 30€ les 10/15 parties, 3 lots par partie et un Bingo.



Sp ectacle de modern jaBB- les 9 & 10 juin

Les danseuses de Chaingy répètent leurs chorégraphies pour vous présenter de magnifiques représentations de fin d'année. Les spectacles ont lieu les 9 et 10 juin à 20h30. Depuis cette année, les représentations sont ouvertes au public. La billetterie sera ouverte à la salle des fêtes les deux soirs dès 19h30 : 2€50 la place (gratuit pour les moins de 12 ans).

La section danse modern jazz de Familles Rurales de Chaingy vous invite à venir nombreux et vous accueillera avec joie !

Le Tennis Club en quelques dates C

Du 25 mai au 25 juin : Tournoi interne open du tennis club de Chaingy.

Le 10 juin de 14h à 17h : 3^{ème} édition de la Fête du Tennis. À l'occasion de Roland Garros, venez découvrir gratuitement le tennis au sein du TC Chaingy qui ouvre ses portes à tous.

Le 25 juin : Fête du club afin de clôturer cette année sportive avec tous les licenciés autour d'un barbecue.



ie du Club de Judo

Une nouvelle ceinture noire : Eddy (à droite sur la photo où il est en compagnie de Michel Morin, le professeur du club). Et les excellents résultats d'Inès Chabridon, Audrey Fleury et Emma Lopès en Jujitsu tant au niveau départemental que régional. D'une manière générale, le club est très dynamique lors des différentes compétitions, et ce, dès le plus jeune âge.

■ L'AS Judo Chaingy organise son 2^{ème} Rallye Vélo le **25 juin** prochain de 9h à 14h avec démonstration de Judo.

Liste majoritaire

Chaingy un village où il fait bon vivre

Chaingy une commune où les enfants sont toujours plus nombreux et c'est tant mieux. Les travaux se poursuivent sur le chantier de la maternelle, nous espérons que la livraison se fera dans les temps.

Chaingy, une commune attentive à la sécurité routière et à la sécurité de tous
La commune poursuit son programme de protection de la population : le système de vidéoprotection (bien que la minorité soit contre) permet de résoudre plus rapidement certains délits et n'est certainement pas pour rien au fait de pouvoir nous promener petits et grands en sécurité.

Un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 20 mai, lors de la fête au BLD nombreux ateliers ayant trait à la sécurité routière vous attendent.

Chaingy une commune où les finances sont maîtrisées

Le budget a été voté. Des économies ont été faites, chacun des services étant conscient des difficultés actuelles quant à la diminution des aides de l'Etat. La masse salariale, part la plus importante du budget, est sous surveillance constante. Chaque demande des Cambiens impliquant une embauche supplémentaire est étudiée attentivement.

La municipalité a décidé le maintien des taux d'imposition au niveau de 2016. (éanmoins, vous remarquerez sur votre avis d'impôt une modification pour la taxe d'habitation.

En effet, l'année 2017 a vu la naissance de la CC. VL (Communauté de Communes des Terres du Oal de Loire)

La part départementale de la taxe d'habitation conservée par la commune sera transférée à la CCTOL. Ce transfert va avoir pour conséquence la baisse du taux communal de 18,21 % à 11,82 % alors que la CCTOL bénéficiera d'un taux de 6,39 % Pour le contribuable il n'y aura aucun impact au niveau de la charge de l'impôt.

Les élus de la minorité avaient soutenu lors du débat en 2016, que la collectivité avait un taux de taxe d'habitation supérieur au taux moyen de la strate des communes similaires à la nbtre. Ils ne tenaient pas compte de cette particularité fiscale. Compte tenu de ce changement, le nouveau taux communal va se situer en dessous du taux moyen de cette strate qui s'élève à environ à 14 % ! L'équipe majoritaire tient à le rappeler.

En ce qui concerne la taxe foncière 2016, il convient d'être précis pour élucider la hausse globale constatée. Le taux communal est passé de 18,69 % à 18,97 % soit une majoration de 1,5 % Ce taux est toujours en dessous du taux moyen de la strate des communes similaires à la nbtre. Par contre, le taux départemental est passé de 17,06 % à 18,56 % soit plus 8,79 % et la taxe d'ordures ménagères est relevée de 9,13 % à 10,00 % soit une progression de 9,53 %

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

L'un des projets de campagne devient réalité Dès la rentrée des classes, les enfants de l'école maternelle seront tous accueillis dans des locaux agréables et fonctionnels. L'extension de l'école et ses divers aménagements toucheront à leur fin au cours de cet été. **Cette rentrée verra aussi l'ouverture d'une classe supplémentaire pour l'école élémentaire**, ce qui entraînera une adaptation de l'aménagement actuel avant l'étude de nouvelles classes.

Ce 1^{er} semestre, nous avons débuté les réunions pour réviser le PLU (plan local d'urbanisme) avec le soutien du cabinet URBAGO. Ce travail, qui durera tout au long de l'année et une partie de 2018, a pour but d'actualiser notre document d'urbanisme pour mieux maîtriser les enjeux d'aménagements territoriaux. A différentes étapes d'élaboration, vous y serez associés.

Concernant le budget 2017, nous avons attiré l'attention de la majorité sur les charges de personnels qui, malgré des services élargis à la population, sont bien supérieures (57%) à la moyenne, avoisinant 50% de notre strate de population (en comparant avec des offres similaires). La vigilance devra être de rigueur.

Les investissements structurants que nous portons collectivement sont budgétés : voirie, école, réseauxZ certains seront concrétisés dans l'année, d'autres uniquement engagés.

Chaingy une commune solidaire

Lors du dernier conseil municipal, en matière de taxe d'habitation, un abattement spécial de 10 % de la valeur locative moyenne a été voté en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Chaingy une commune où l'incitation aux économies d'énergie a sa place

Lors de cette même séance, suite aux propositions des membres de la majorité, une exonération de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été votée en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989, ayant fait l'objet de dépenses d'équipements destinés à économiser l'énergie. Cette exonération est fixée pour une durée de cinq ans, suivant des modalités précisées par la loi.

Chaingy une commune où les associations font partie intégrante de la vie communale

Les subventions communales aux associations ont été votées pour un montant de 95000 €. Outre cette aide financière, les associations peuvent bénéficier d'une aide logistique en cas de manifestation. Par ailleurs, l'aide immobilière reste importante : des bâtiments communaux sont mis à disposition des associations (avec chauffage et électricité). La municipalité est consciente que les associations font bien vivre Chaingy et elle les en remercie.

Chaingy : une commune dans l'intercommunalité

Mise en place en janvier 2017, la nouvelle Communauté de Communes des Terres du Oal de Loire s'organise petit à petit. Les commissions sont en ordre de marche. Les inventaires de chaque compétence sont en train d'être réalisés. (vos trois membres ne manqueront pas de nous tenir informés de la vie quotidienne de notre CCTOL.

Chaingy, une commune où les générations se rencontrent

Les enfants des TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) se sont initiés au tricot grâce au Club 3. De bons moments partagés. Le Conseil de Jeunes planche sur un projet d'aire de détente intergénérationnelle afin que les partages soient plus faciles.

Chaingy, une commune où l'on s'engage auprès des jeunes

La MFR (Maison Familiale Rurale) poursuit son partenariat avec la commune : participation à la Fête Florale, visite de la mairie, entretien de certains espaces verts, etc.

L'équipe de la majorité municipale

(ous nous réjouissons, de la décision prise, de créer un abattement fiscal de 10% pour les foyers dont un des membres est reconnu avec un handicap. Cette idée de solidarité, que nous avons portée, démontre que le progrès ne peut être issu que d'un débat pluriel. Le conseil municipal offre cela depuis les dernières élections.

La majorité a décidé d'équiper les agents de la police municipale de **caméra piéton**. Si nous pensons que sur certains territoires ruraux, ce nouvel équipement peut être source d'apaisement des relations quotidiennes entre les forces de police et les personnes contrariées, **celui-ci ne nous semble pas adapté au profil de notre commune**.

Suite au refus de la majorité de publier sur le site internet de la commune les comptes rendus détaillés des débats lors des conseils municipaux, **nous vous proposons de les consulter via une plateforme numérique en utilisant le lien suivant :** <https://drive.google.com/drive/folders/0B4nEmBPPuaCzUmCC3zhU2o432c?usp=sharing>

Bon été à tous.

(ous vous invitons à nous retrouver, salle des associations place du boulevard, pour échanger sur notre action, le dimanche 2 juillet de 10h30 à 12h.

Avec vous, un Elan pour Chaingy

Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

**Conseil
du 7 mars 2017**

■ Convention avec l'École de musique portant versement d'une subvention 2017

Cette convention permettra de consigner les différentes informations liées au versement de la subvention. Le montant s'élève à 40 030 € pour l'École de musique (dont 1 156 € pour le jardin musical) pour une durée de 1 an. Elle permettra de financer les diverses activités de l'École de Musique (solfège, pratique d'instruments, orchestre, organisation de concertsZ).

■ Autorisation de dépôt d'un permis de construire concernant la construction d'un bâtiment destiné aux services techniques

La Commune a déposé un dossier de permis de construire pour la construction d'un bâtiment destiné aux services techniques. Afin de permettre l'instruction et la délivrance de celui-ci, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser Mr le Maire à déposer la demande de permis de construire.

■ Subventions aux associations 2017

Après examen des dossiers, la Commission « finances », dans sa séance du 7 Février 2017, a proposé le montant des subventions à verser aux associations. Le montant total s'élève à 95 000 €.

**Conseil
du 30 mars 2017**

■ Demande de subvention à l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'achat de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter une aide financière à l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'achat de matériel de désherbage alternatif au désherbage : désherbeur thermique et débroussaillieur électrique pour 3 285.54 € TTC.

■ Taxe foncière sur les propriétés bâties exonération en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipements destinées à économiser l'énergie

Le conseil municipal a décidé :

- D'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de cinq ans, les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.
- De fixer le taux de l'exonération à 50%

■ Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.

■ Prix et concours des maisons Seuries 2016

Après décision du comité consultatif aménagement du territoire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'offrir aux habitants primés pour le géorisement de leur propriété les prix suivants :

la visite récompensant les deux premiers prix des deux catégories primées est celle du Prieuré (Notre-Dame d'Orsans (Cher) pour 8 personnes et un accompagnateur maximum, soit 270€.

Les 3 prix coup de cœur sont dotés d'abonnement à des revues de jardinage, sur la base du plus cher (RUSTICA) : un coût maximum de 210 €.

Les 3 inscrits non primés ont remporté chacun une plante ou arbuste, choisi parmi des espèces rares dans nos jardins par notre équipe de jardinier, coût 120 €.

Soit un montant de 600€.

RetroUveN U chaEDe parUtion, les principaUU Uossiers étUUés par les conseillers mUnicipaUU De votre commUne. PoUr plus d'informaUions, voUs pouvezUconsUlter les procUs verbaUUs De chaEDe conseil mUnicipal sUr www.chaingy.fr Dans l'UnUlet UUle conseil mUnicipaUUS pUs UUcomptes renUUsU.